



Vol d'un employé= faute grave?

Par **mayo22**, le **04/04/2009** à **15:13**

Bonjour,

Je suis un employeur. Un de mes salariés à qui j'ai envoyé une lettre de convocation pour un licenciement économique à commis un vol.

En effet, hier un client me dit que ce salarié à voler un pack de bière chez eux.

Est-ce considerer comme une faute grave?

Merci de me répondre